



## CONVOCAATION

### ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE

**SAMEDI 12 JUIN 2021 à 10H**  
**en présentiel sur les prés de la PAPETERIE :**  
**Chemin de la Papeterie, 06620 Le Bar-sur-Loup**

**(voir ci-dessous descriptif des accès ou selon GPS : 436996457000443)**

### **ORDRE du JOUR**

#### **Accueil : de 10H à 10H30**

- les retrouvailles moment important : convivialité et conservation du lien d'amitié

En ces temps de pandémie toujours en cours, nous respecterons les comportements-barrière : distance 2M entre chacun, port du masque, pas d'embrassade, sans se serrer la main et pas de partage alimentaire

#### **10H30 ouverture de l'assemblée :**

approbation du Procès verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2021 et du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 17 mars 2021 par zoom (PJ)

#### **Actions de la délégation**

- distribution des livres aux écoles : les remerciements
- Mise au point de notre liste des DDEN suite au renouvellement quadriennal avant envoi à l'Union 06 pour affectation officielle par les IEN
- Comment prendre contact avec les écoles à la rentrée de Septembre et les actions à prévoir (voir calendrier en PJ)
- Commissions de sécurité : les dates à prévoir (Jean Marc)
- Formation des nouveaux DDEN (Jean Marc)

#### **Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle** du 17 mars 2021

- les Rythmes scolaires et les conseils d'école ordinaires et/ou extraordinaires
- échos de nos écoles : suite à tous les chambouements dus à la Covid19, chacun pourra exposer les informations de ses écoles

#### **Vie de l'Union départemental**

- Assemblée générale : par correspondance (le point)

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

#### **Questions ou sujets divers**

### **12h30 Fin de l'Assemblée et pique nique tiré du sac**

Moment de rencontre informelle entre DDEN actifs, membres honoraires, conjoints et amis

### **13H45 Départ pour Pont du Loup :** on range et laissons place nette

**14H30 Visite de la Nouvelle école** du Groupe scolaire intercommunal au Pont du Loup, par Monsieur le Maire, Eric Mèle

Dans l'attente de se retrouver, bien à vous,

*Michelle MESSIN*

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : [secretariat.ud06@dden.fr](mailto:secretariat.ud06@dden.fr)*

**descriptif des accès PAPETERIE Chemin de la Papeterie - Le Bar-sur-Loup**  
Le parking et le pré sont à côté des Petits Loups Maraichers PLM.

Toutes les routes mènent ... au pré de la « PAPETERIE » au bord du Loup.

Mais dès que l'on quitte la départementale, la route goudronnée est étroite et sinueuse. Très bien praticable elle est en double sens. Ralentissez.

Voici 3 possibilités depuis Grasse, (voir plan en PJ [ou cliquez ICI](#))  
par la nationale D2210, à Pré du Lac, direction Le Bar sur Loup :

- pour emprunter la petite route la plus courte et la moins pentue : traversez Le Pont du Loup. A la sortie du village, au croisement, prendre la route de la Colle à droite, puis 1ère petite route à droite « le chemin de la Papeterie », jusqu'au bout, avant la remontée.

- pour emprunter la petite route qui descend longuement en suivant la ligne de niveau, mais la plus longue : juste après le Pré du Lac, prendre la 1ère route à droite, le chemin de l'Escure et le suivre à chaque intersection jusqu'au en bas du vallon. Laissez le petit pont à droite et tout droit, continuer sur le chemin de la papeterie. A 50M vous y êtes

- pour emprunter la petite route depuis le Bar sur Loup, plus directe mais plus pentue : prendre sur le parking du restaurant La Jarrerrie, l'avenue des écoles à droite. Puis à 50m à hauteur du restaurant les Jasmins, prendre à gauche le chemin St Jean et le suivre (en chemin, à droite à la bifurcation). Au plus bas, au petit pont, laissez la route en face et prendre à gauche chemin de la papeterie. A 50M vous y êtes